

## ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

### Présentation des cartes

#### Carte n° 1 : Photovoltaïque au sol

Les zones d'accélération envisagées pour les projets de photovoltaïques au sol sont des espaces dégradés situés dans la Zone Agricole Protégée (ZAP) mais qui ne peuvent plus être remis en culture.

#### Carte n° 2 : Photovoltaïque en ombrière

Les zones projetées pour le photovoltaïque en ombrière sont des parkings publics ou privés, existants ou à créer, de surface conséquente et non ombragés. Le recouvrement d'une partie de la station d'épuration est également identifié comme potentiel.

#### Carte n°3 : Photovoltaïque en toiture

Les emplacements projetés pour le photovoltaïque en toiture concernent :

- L'ensemble de la zone urbaine bâtie de la commune (l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France restant à solliciter dans le périmètre de protection des monuments historiques)
- Des projets communaux sur parcelles privées (pôle scolaire)
- Les futures zones commerciale et artisanale inscrites au PLU
- Des parcelles comprenant des bâtiments de plus de 500m<sup>2</sup>

#### Carte n° 4 : Bois énergie

Il s'agit de valoriser les coupes de bois faites dans le cadre de l'entretien de la forêt communale, en les utilisant avec des chaudières bois de nouvelle génération mises en œuvre sur des bâtiments publics existants ou sur de nouveaux projets (pôle scolaire).

#### Carte n° 5 : Solaire thermique

Les emplacements projetés pour le solaire thermique en toiture concernent :

- L'ensemble de la zone urbaine bâtie de la commune (l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France restant à solliciter dans le périmètre de protection des monuments historiques)
- Des projets communaux sur parcelles privées (pôle scolaire)
- La future zone artisanale inscrite au PLU
- Des parcelles comprenant des bâtiments de plus de 500m<sup>2</sup>

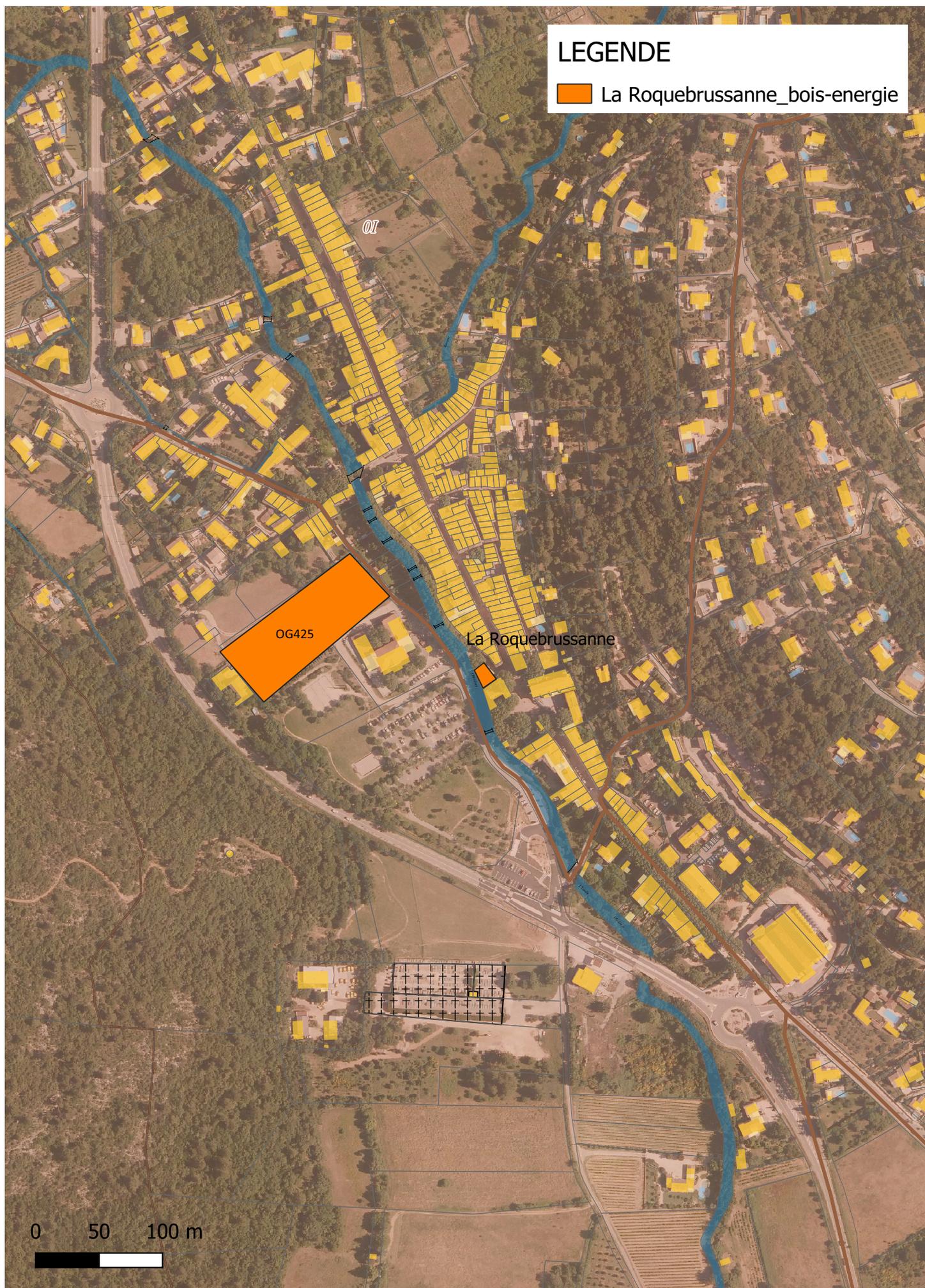
#### Carte n° 6 : Géothermie

Les emplacements projetés pour la géothermie concernent :

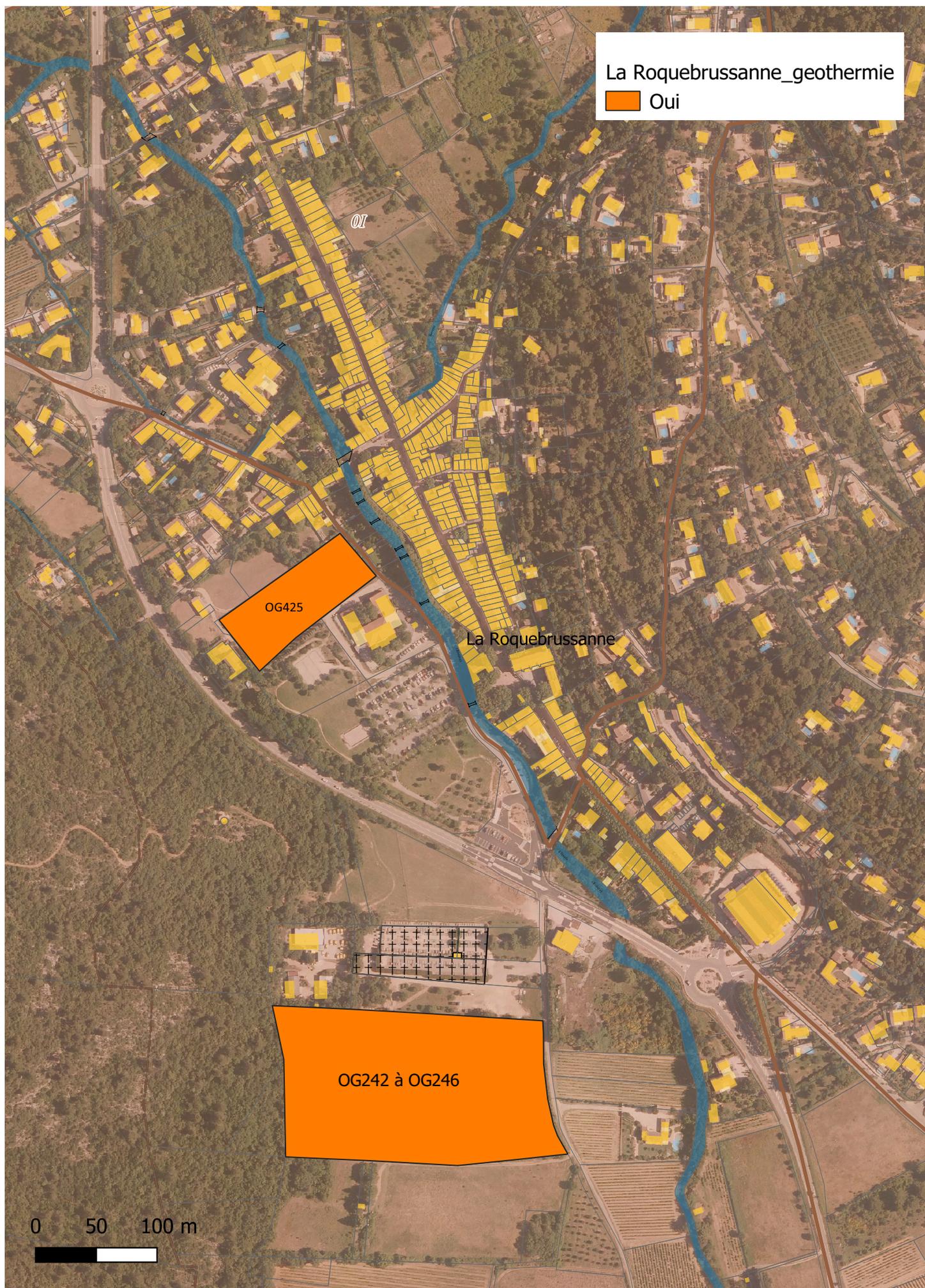
- Des projets communaux sur parcelles privées (pôle scolaire)
- La future zone artisanale inscrite au PLU



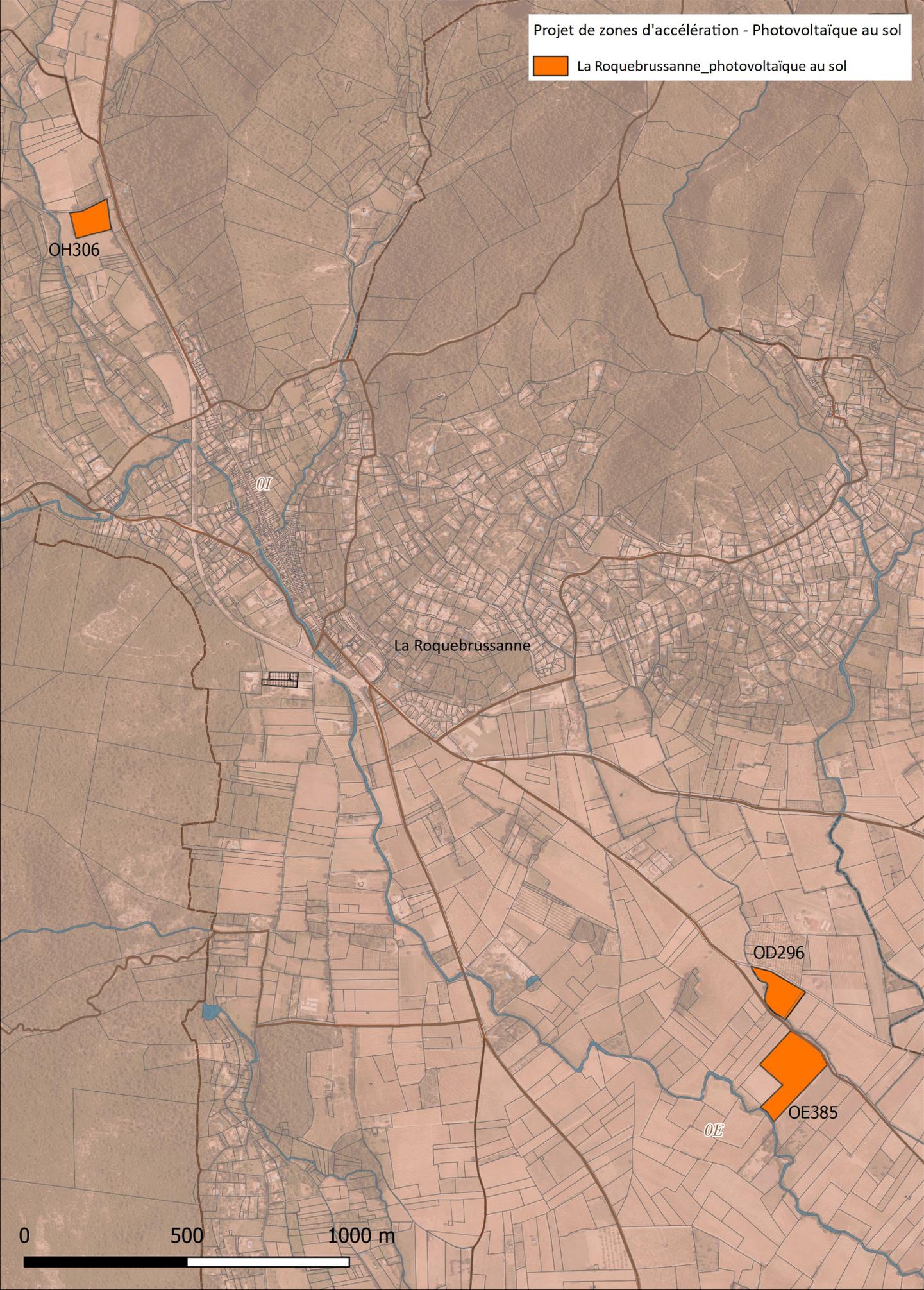
# LA ROQUEBRUSSANNE - projet de zone d'accélération - bois-énergie



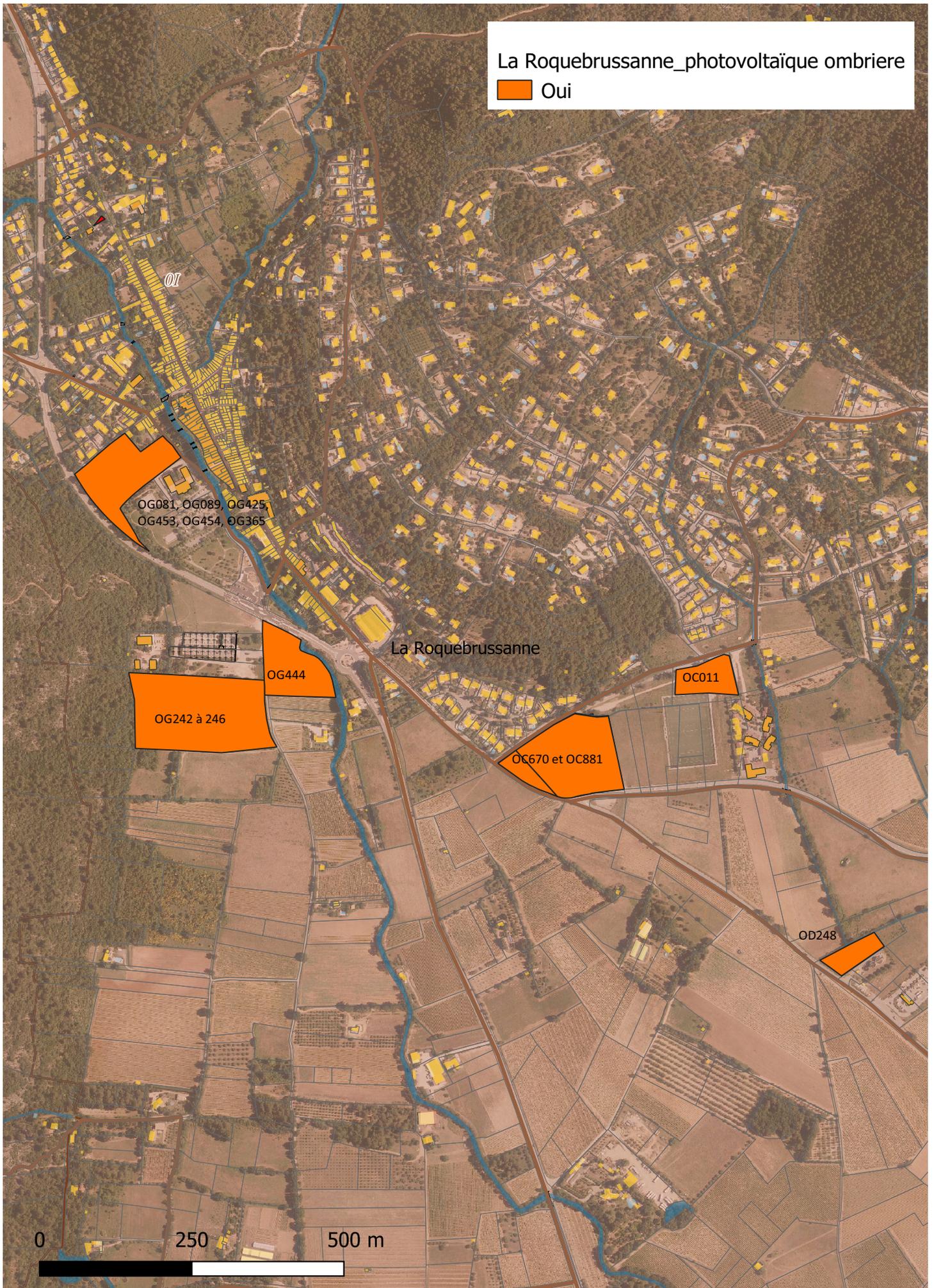
# LA ROQUEBRUSSANNE - projet de zone d'accélération - géothermie hors nappe



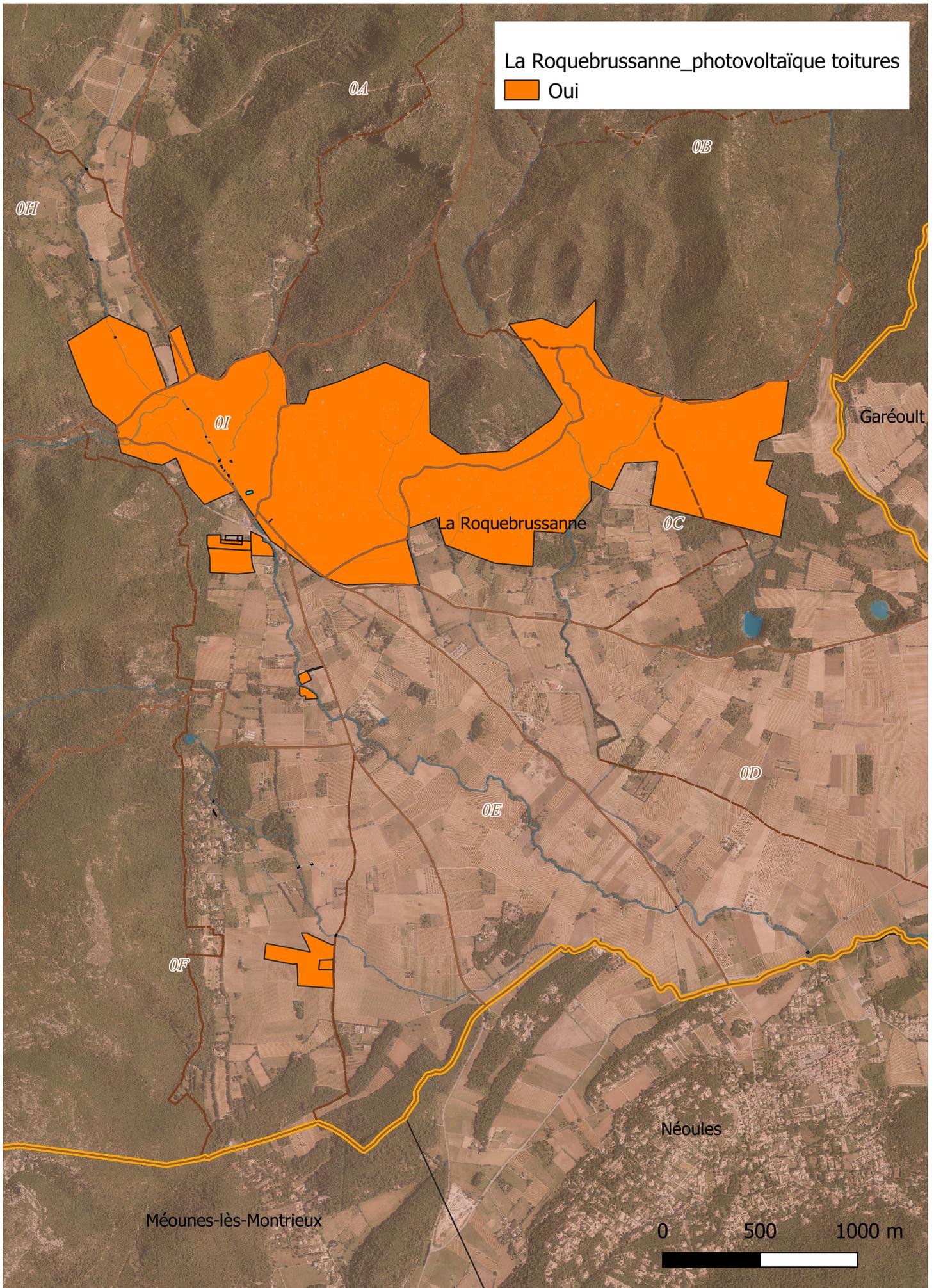
# LA ROQUEBRUSSANNE - projet de zones d'accélération - photovoltaïque au sol



# LA ROQUEBRUSSANNE - projet de zones d'accélération - ombrières photovoltaïques



# LA ROQUEBRUSSANNE -projet de zones d'accélération - photovoltaïque en toiture



# LA ROQUEBRUSSANNE - projet de zones d'accélération - solaire thermique

